

Memento Compétitions

Explorez tout l'univers de nos compétitions ! Championnats, tournois, réglementations essentielles... Découvrez tout ce qu'il faut savoir pour organiser chaque rencontre sportive dans les meilleures conditions.



Sommaire

Partie 1

<u>Généralités</u>	03
<u>Conditions générales</u>	04
<u>Feuille de rencontre</u>	05
<u>Changement de date de rencontre</u>	06
<u>Réserves et réclamations</u>	07
<u>Forfait</u>	08
<u>Rencontre perdue par forfait</u>	09
<u>Rencontre perdue par pénalité</u>	10
<u>Bûlage</u>	11

Partie 2

<u>Nos championnats</u>	12
<u>Masculins</u>	13-15
<u>Féminine</u>	16
<u>Jeunes</u>	18
<u>Vétérans</u>	20
<u>Corpo</u>	22-24

Partie 3

<u>Autres compétitions</u>	25
<u>Avant-tours/Titres</u>	26
<u>Critérium fédéral</u>	27
<u>Trophée WackSport</u>	28
<u>Rencontres loisirs</u>	29
<u>Tournois</u>	30

Partie 4

<u>Pénalités financières</u>	31
------------------------------	-----------

Partie 5

<u>Informations connexes</u>	33
<u>Formations/Arbitrages-JugeArbitrage</u>	34
<u>Notre équipe</u>	35
<u>Liens utiles</u>	36-37

Généralités



Licences pour effectuer une compétition- Valides pour la saison en cours

- Licence compétition
- Licence Dirigeant

Certificat médical & PPS - Plus d'informations site FFTT

À partir du 1er juillet 2026, le Parcours Prévention Santé (PPS) remplace **le questionnaire de santé pour les licenciés majeurs de 18 à 64 ans. Gratuit**, sécurisé et accessible via SPID Ma Licence, il permet de valider sa licence avec pratique sportive chaque saison sans remplir l'ancien questionnaire. **Un certificat médical peut toutefois être présenté à la place du PPS.**

Pour les licenciés de 65 ans et plus, le certificat médical reste obligatoire lors de chaque changement de catégorie. Entre deux changements de catégorie, un PPS suffit si la pratique est continue. **L'accès au PPS nécessite un compte actif sur l'Espace Licencié (SPID Ma Licence).** Les utilisateurs peuvent désormais activer ou créer leur compte directement depuis la page de connexion.

Participation des féminines dans un championnat

Quel que soit le type de championnat, le nombre de féminines n'est pas limité.

Nombre de joueurs mutés dans une équipe

Aucune restriction

Nombre de joueurs étrangers hors UE dans une équipe

Un seul étranger (hors union européenne) pour une équipe de 3 joueurs. Deux étrangers (hors union européenne) pour une équipe de 6 joueurs.

Conditions Générales



Le club recevant doit utiliser GIRPE V2 pour établir la feuille de match

Retrouvez le site FFTT dédié à GIRPE V2: [GIRPE V2](#)

Le club qui reçoit est en “A” sur la feuille de match

A la fin de la rencontre, le juge-arbitre et les 2 capitaines doivent signer la feuille attestant ainsi la conformité des résultats inscrits.

En cas de réclamation, réserves, arrêt de match.... Le verso de la feuille de match devra être renseigné.

Règlement interne au CDTT44

Ne pas saisir de composition d'équipe et de résultat si un club est exempt sur GIRPE.

Date butoir pour remonter les résultats dans le logiciel (Pénalité en cas d'infraction)

La remontée des résultats doit être faite avant le dimanche 21h00 pour les championnats masculin, féminin et jeune en utilisant GIRPE ou SPID en cas de problème sur GIRPE.

Retrouvez le tuto d'enregistrement des résultats dans SPID via ce lien : [Tuto SPID résultats](#)

Spécificités: Remplissage de la feuille de rencontre dans GIRPE

Absent

Si le joueur est réellement absent ou déclare forfait avant d'entrer dans l'aire de jeu, il est considéré comme absent. 👉 L'équipe doit sélectionner le bouton « Absent ».

Abandon

Si le joueur a commencé le match (il est entré dans l'aire de jeu) et interrompt la rencontre, il s'agit d'un abandon. 👉 L'équipe doit sélectionner le bouton « Abandon ».

Feuilles de rencontres

Les dates du calendrier pour les championnats par équipes sont impératives.

Possibilité de jouer avant la prévue ?

Demander l'accord de la Commission Sportive.

Possibilité de déplacer une rencontre pendant le weekend prévu ?

Accord des deux clubs seulement. La date à inscrire sur la feuille de rencontre est le jour au cours duquel a eu lieu la rencontre.

Possibilité de déplacer une rencontre après le weekend prévu ?

INTERDIT

**Changement
date de
rencontre**



Réserves

Les réserves doivent être inscrites avant le début de la rencontre sauf en ce qui concerne les conditions matérielles du jeu qui doivent être inscrites au plus tard après la fin de la 1^{re} partie de la rencontre et avant le début de la 2^e. Toutefois, si les conditions de jeu viennent à être modifiées en cours de rencontre, les réserves sont acceptées au moment des modifications. Elles seront à noter au verso de la feuille.

Réclamations

Règlement interne au CDTT44

- Les réclamations, pour être recevables, doivent être inscrites en présence des 2 capitaines au verso de la feuille.
- Tout club recevant peut changer de salle en cas d'indisponibilité de celle prévue initialement, mais il doit avertir par courriel son adversaire ainsi que la Commission Sportive.

Toute rencontre doit être disputée. Il appartient à la Commission Sportive de statuer au cas par cas.

Ne pas saisir de composition d'équipe et de résultat si un club est exempt.

Réserves et Réclamations



Forfait général avant le début du championnat

Lorsqu'une équipe déclare forfait général avant le début du championnat, **le montant de l'engagement et la caution** sont remboursés.

Forfait général après le début du championnat

Lorsqu'une équipe déclare forfait général après le début du championnat, **le montant de l'engagement et la caution** ne sont pas remboursés.

Forfait lors de la dernière journée du championnat

Lorsqu'une équipe est forfait lors de la dernière journée de chaque phase, **elle est rétrogradée de 2 divisions.**

Forfait 1ère journée

Lorsqu'une équipe bénéficie d'un forfait à la 1^{ère} journée, elle doit indiquer la composition de ses joueurs. Ils seront alors considérés comme ayant joué à la 1^{ère} journée, ils ne pourront donc pas participer à la 2^{ème} journée.

Saisie dans GIRPE

Le club qui bénéficie d'un forfait doit enregistrer une feuille de rencontre en cochant "équipe forfait" dans le cartouche du club absent et noter la composition de son équipe. Dans le cas d'un club visiteur, il devra transmettre le fichier « RPE » au Comité

Forfait aux avants-tours et titres

Lorsqu'une équipe est forfait lors de la journée des avants-tours et titres cela entraîne les sanctions suivantes :

- **confiscation de la caution .**
- **Non accession à la division supérieure.**

Rappel : Possibilité d'avoir une équipe incomplète (1 seul joueur en moins que le nombre obligatoire). Seule la pénalité financière sera appliquée.

Lors d'un forfait à une journée de championnat, elle marque 0 point.

Deux forfaits d'une équipe entraînent son exclusion en devenant forfait général du championnat dans la poule concernée.

Forfait



Retard lors de la rencontre ou absence

Equipe absente à la date et à l'heure prévues de la rencontre (délai : 1/2 heure portée à 1 heure si l'équipe prévient de son retard). **Aucun délai n'est accordé à l'équipe qui reçoit.**

Report de rencontre sans autorisation

Le report de la date de rencontre sans autorisation de la commission sportive engendre un forfait de l'équipe.

Sauf si la rencontre a lieu le week-end initialement prévu et que les 2 clubs sont d'accord.

Factures impayées

Le club n'ayant pas acquitté ses factures antérieures et en cours peut être déclaré forfait.

**Rencontre
perdue
par
forfait**



Championnat masculin ou féminin

Interruption de la rencontre

La rencontre arrêtée dont la cause est inhérente à l'une ou l'autre des équipes en présence. L'équipe responsable perd la rencontre par pénalité si le résultat n'est pas acquis au moment de l'interruption.

Participation multiple d'un joueur

Lorsqu'un joueur participe à plus d'une rencontre au titre d'un même tour dans le même championnat, seule la première participation dans l'ordre chronologique est admise. Les autres sont pénalisées avec toutes les conséquences qui en découlent.

Joueurs dans une équipe ayant déclaré forfait général

Lorsqu'une équipe est déclarée forfait général, ses joueurs ayant joué dans cette équipe gardent leur brûlage vis-à-vis des autres équipes de l'association.

Rencontre perdue si votre équipe à 6 joueurs à :

- Une équipe incomplète dont le joueur absent est inscrit dans le groupe A.
- Un joueur "brûlé" dans le groupe A.
- Une équipe incomplète comprenant 1 joueur "brûlé".
- Deux joueurs "brûlés" dans l'équipe.
- Trois joueurs étrangers dans l'équipe.
- Une mauvaise composition d'équipe (les 2 meilleurs classés devant être en A, le plus faible en B).
- Une équipe qui perd par pénalité perd la rencontre 20/0 et ne marque aucun point.

Rencontre perdue si votre équipe à 3 joueurs à :

- Un joueur "brûlé" dans l'équipe.
- Deux joueurs étrangers dans l'équipe.
- Une équipe qui perd par pénalité perd la rencontre 10/0 et ne marque aucun point.

**Rencontre
perdue
par
pénalité**



Championnat masculin, féminin, vétérans

Equipe à 6 joueurs

Dans le cas d'une formule de championnat par équipes à 6 joueurs, lors de la 2^{ème} journée, une équipe ne peut pas comporter plus de deux joueurs ayant disputé la 1^{ère} journée dans une équipe de numéro inférieur.

Equipe à 3 joueurs

Dans le cas d'une formule de championnat par équipes à trois joueurs, lors de la 2^{ème} journée, une équipe ne peut pas comporter plus d'un joueur ayant disputé la 1^{ère} journée dans une équipe de numéro inférieur.

Deux équipes dans la même poule

Lorsqu'une association est représentée par deux équipes dans une même poule, un joueur ayant disputé une rencontre avec une des deux équipes ne peut plus jouer avec l'autre équipe tant que les deux équipes sont dans la même poule.

Participation Joueur

Un joueur ayant disputé deux rencontres d'une même phase (c'est-à-dire figurant sur la feuille de rencontre), consécutives ou non, au titre d'une même équipe ou d'équipes différentes d'une même association, ne peut plus participer au championnat dans une équipe dont le numéro est supérieur à cette ou ces équipes (exemple : un joueur a participé à deux rencontres en équipe 2 : il ne peut plus jouer ni en équipe 3, ni en équipe 4 lors de cette phase).

Brûlage



Nos Championnats



Championnat Masculins



Date limite engagement 1ère phase

04 Juillet 2026

D4 supplémentaires 1ère phase

07 Septembre 2026

D4 supplémentaires 2ème phase

20 Décembre 2026

Nombre de phases : 2**Mise à disposition des tables : 8h00****Début rencontre dimanche : 8h30****Etablissements feuille de rencontre à 6 joueurs**

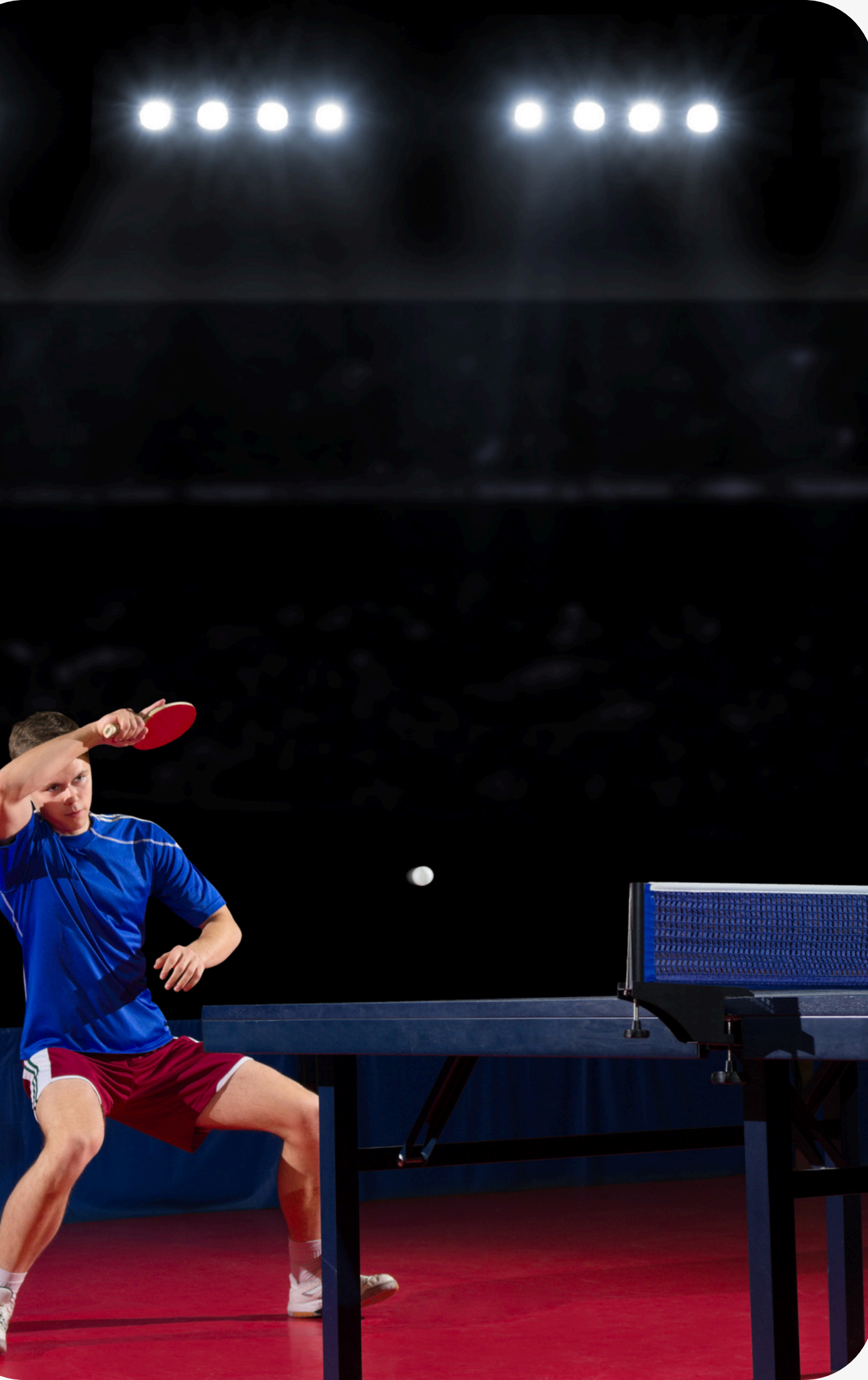
- Tenir compte du nombre de points indiqués sur la licence. Les deux joueurs avec le plus grand nombre de points doivent obligatoirement figurer dans le groupe A, le joueur ayant le plus petit nombre de points dans le groupe B.
- En cas d'équipe incomplète, le groupe A doit toujours comporter 3 joueurs. En cas de non-respect de cette règle, la rencontre est perdue par pénalité. Le club aura une amende pour équipe incomplète.

Règlement interne au CDTT44

- Tolérance par le Comité : le nombre minimum pour jouer est de 5 (groupe A doit être complet). Interdiction de pratiquer à 4 joueurs. Aucune conséquence autre que pénalités financières si équipe incomplète à la dernière journée.
- Possibilité d'avoir des pénalités financières pour équipe incomplète.

Spécificités équipes à 3 joueurs

En D4, pas de brûlage horizontal.



Participation des poussins/poussines au championnat masculin

Les poussins et poussines ne peuvent pas participer au championnat senior masculin.

Participation des féminines au championnat masculin

- Les féminines évoluant en championnat féminin national, régional ou départemental peuvent jouer dans le championnat masculin si ce n'est pas le même jour.

Exemple : Pour la 3^e journée des championnats masculin ou féminin, une fille peut jouer le samedi en championnat féminin et le dimanche en championnat masculin.

- Pas de brûlage entre championnats féminin et masculin niveau départemental.

Montées/Descentes

- Les premiers de chaque poule accèdent à la division supérieure, et suivant le nombre de descentes de l'échelon supérieur, des seconds pourraient monter.
- Les derniers de chaque poule descendent **OBLIGATOIREMENT**, et suivant le nombre de descentes de l'échelon supérieur, autant d'équipes supplémentaires que nécessaire.
- Lorsqu'il y a une descente de D3 à la fin de la 1^{ère} phase, le club a systématiquement 2 D4 engagées en seconde phase.
- Lorsqu'il y a une montée de D4 en D3, le club doit avoir le nombre de joueurs suffisant puisque passage de 3 à 6 personnes.



Championnat Féminins





Date limite engagement 1ère phase

07 Septembre 2026

Equipes supplémentaires 2ème phase

20 Décembre 2026

Nombre de phases : 2

Mise à disposition des tables : 14h00

Début rencontre samedi : 14h30

Spécificités équipes à 3 joueuses

- Pas de brûlage entre championnats féminin et masculin niveau départemental.
- Pas de brûlage entre équipes de la division la plus basse.
- Les ententes entre clubs pour créer des équipes féminines sont autorisées à tous niveaux.
- Afin d'éviter les équipes incomplètes, un joueur masculin est autorisé à jouer en équipe féminine. Ce joueur devra obligatoirement avoir un classement inférieur à celui de la meilleure féminine de l'équipe.
- Aucune équipe incomplète ne pourra être composée d'une féminine et d'un masculin.
- Le joueur masculin n'est pas autorisé à faire le double.
- Possibilité d'avoir des pénalités financières pour équipe incomplète.
- Ne pas saisir de composition d'équipe et de résultat si un club est exempt.

Montées/Descentes

- Les premiers de chaque poule accèdent à la division supérieure, et suivant le nombre de descentes de l'échelon supérieur, des seconds pourraient monter.
- Les derniers de chaque poule descendent OBLIGATOIREMENT, et suivant le nombre de descentes de l'échelon supérieur, autant d'équipes supplémentaires que nécessaire.

Participation des jeunes sauf poussins/poussines au championnat féminin

Championnat Jeunes





Date limite engagement 1ère phase

07 Septembre 2026

Equipes supplémentaires 2ème phase

20 Décembre 2026

Nombre de phases : 2

Mise à disposition des tables : 14h00

Début rencontre samedi : 14h30

Disposition du championnat en 1ère phase

Un seul championnat en poules de 8 équipes regroupant les catégories D1, D2 et D3 (expérimentation).

- Poussin, benjamin, minime
- cadet, junior (un poussin, benjamin, minime, peut pratiquer dans cette catégorie).
- Pour les D3 ne positionner que des joueurs débutants n’ayant pas encore été engagés en championnat, pour les D1 vos joueurs expérimentés, et vos autres joueurs en D2.
- Ces trois niveaux de compétition seront maintenus en fonction du nombre de participants et la commission se réserve la possibilité de modifier vos souhaits, si difficulté pour construire le championnat.

3 Joueurs par équipes- Possibilité équipes mixtes

Participation des jeunes sauf poussins/poussines au championnat masculin

Il n’y a pas de brûlage en championnat jeunes.

Consultez les règlements du championnat jeunes en cliquant sur ce lien : [Règlements championnat jeunes](#)

Championnat Vétérans





Date limite engagement 1ère phase

07 Septembre 2026

Equipes supplémentaires 2ème phase

20 Décembre 2026

Nombre de phase : 2

Date des rencontres

- Les clubs s'organisent librement pour fixer la dates des rencontres en essayant de respecter les dates du calendrier
- Plusieurs rencontres peuvent être disputées le même soir afin de limiter les déplacements, sous réserve d'accord entre les clubs concernés.
- Mise à disposition des tables 30 minutes avant.

Montées/Descentes

- Le 1er de chaque poule monte en division supérieure.
- Le dernier de chaque poule descend en division inférieure.

Cas particulier de la D0 (divisée en deux poules : D0 A et D0 B)

- Pas de montée vers une division régionale, car elle n'existe pas actuellement.
- le dernier de la D0 A descend en D0 B.
- Le 1er de D0 B monte en D0 A.
- Les deux derniers de D0 B descende en D1.

Tournoi de fin de saison : "TITRE VETERANS PAR EQUIPES"

A l'issue de la 2ème phase , un tournoi par équipes sera organisé.

Il réunira toutes les équipes vétérans, réparties éventuellement en plusieurs tableaux ou selon le nombre de participants.

Ce tournoi désignera les vainqueurs de la saison.

Engagements équipes supplémentaires ou nouveau club

Selon les classements des joueurs et accord avec la commission sportive, une équipe pourra être engagée de D1 à D2 selon les disponibilités sans passer par la D3.

Championnat

Sport en entreprise





Date limite engagement 1ère phase

20 Septembre 2026

Equipes supplémentaires 2ème phase

20 Décembre 2026

Nombre de phases : 1

En Aller/Retour

Conditions pour obtenir la qualification corporative

- Etre licencié(e) à la F.F.T.T.
- Appartenir à une entreprise au sein de laquelle une association corporative a été créée où appartenir à une association d'une même profession.
- Appartenir à une société de services travaillant en sous-traitance pour une entreprise au sein de laquelle une association corporative existe.
- Vérifier les renseignements portés sur les attestations corporatives. En cas d'erreur, corriger sur l'imprimé. Pour tous nouveaux joueurs faire les ajouts voulus.

Disposition du championnat en 1ère phase

- Les clubs se mettent en rapport pour convenir de l'heure de la rencontre.
- Mise à disposition des tables 30 minutes avant.
- Les clubs peuvent s'accorder sur une journée avant la date mise au calendrier. Pas d'obligation de prévenir le responsable.

Montées/Descentes

- Le 1er de chaque poule monte en division supérieure.
- Le dernier de chaque poule descend en division inférieure.

Engagements équipes supplémentaires ou nouveau club corpo

Selon les classements des joueurs et accord avec la commission sportive, une équipe pourra être engagée de D1 à D2 selon les disponibilités sans passer par la D3.



Peuvent obtenir la qualification corporative

- Les salariés, les pré-retraités et retraités de l'entreprise.
- Les salariés, pré-retraités et retraités non licenciés donnant la qualification corpo à leur conjoint doivent être notés sur l'attestation.
- Les conjoints, les concubins, signataires du Pacs et les descendants (- 25 ans au 1^{er} janvier de la saison en cours).
- Personnes extérieures

Spécificités joueurs extérieurs

Une association corporative peut incorporer une personne extérieure à l'entreprise par équipe, sous les réserves suivantes :

- Ces personnes doivent faire partie du monde du travail, être demandeur d'emploi ou être retraitée. Leur participation est limitée à une par équipe ;
- L'entreprise l'employant ou l'ayant employé ne doit pas posséder elle-même une association corporative ;
- Pour sa première qualification dans cette association, son classement doit être inférieur à 1300 points.

Le Comité a simplifié les formalités. Une seule attestation regroupant tous les joueurs ayant une qualification est nécessaire. Toutefois, le Comité se réserve le droit de faire des contrôles.

Chaque situation ci-dessus nécessite des documents administratifs à fournir au club.

Retrouvez une fiche relatant l'ensemble des pièces justificatives à fournir selon votre situation.

[Pièces justificatives corpo.](#)

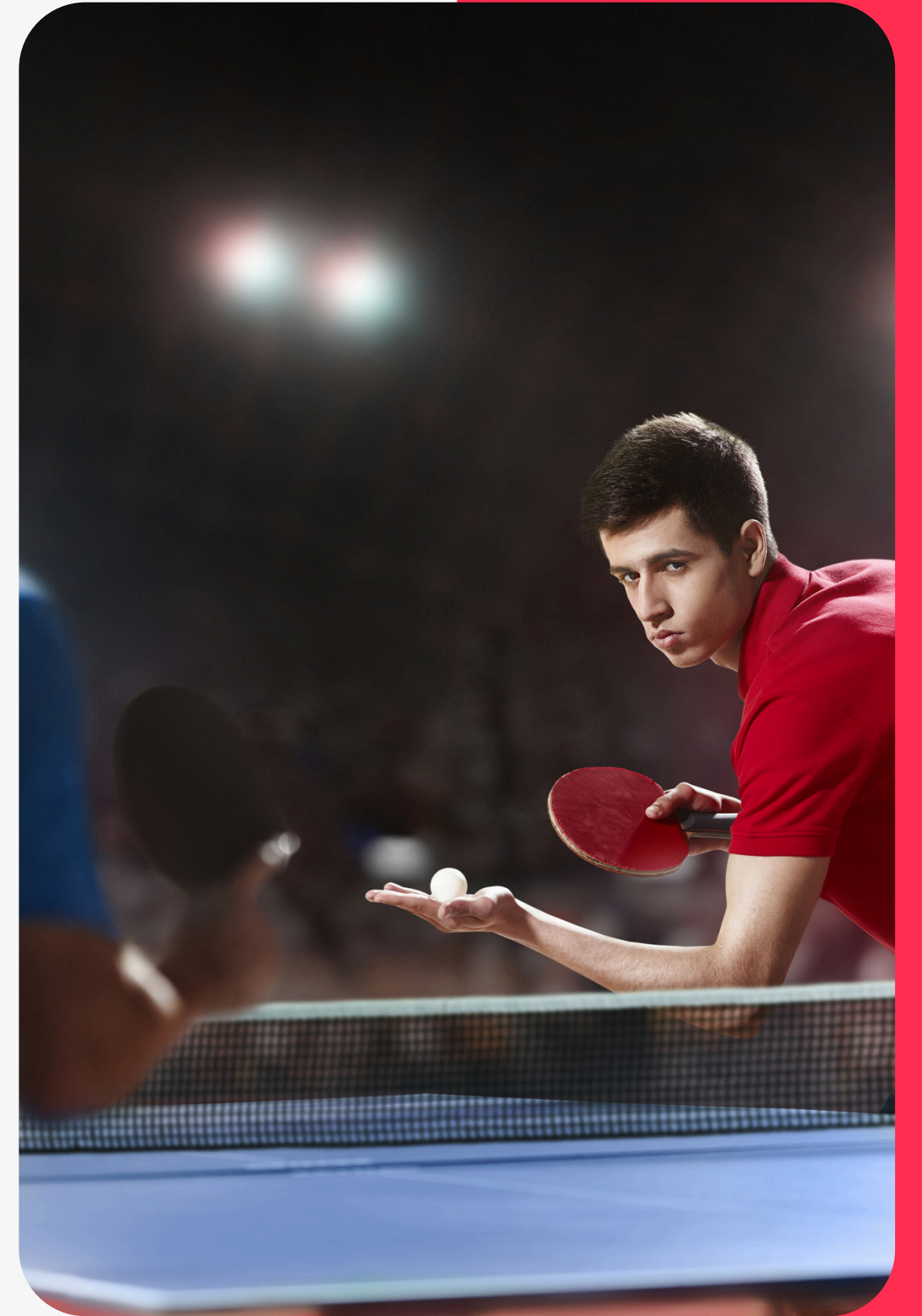
Tout changement de situation doit être signalé au Comité.

Pour obtenir la qualification Corporative, veuillez télécharger la fiche administrative via ce lien, la compléter, puis nous la renvoyer.

[Demande de qualification corporative](#)



Autres Compétitions



Avants-tours et les titres- Seniors et jeunes

Toutes les feuilles de rencontres sont préparées dans SPID quelque soit le résultat des premières rencontres (en D2, D3 et D4).

Les feuilles sont à récupérer dans GIRPE via les numéros de clubs des différentes équipes. De plus, il est demandé à chaque équipe de se munir de son pass-équipe : si le club recevant ne participe pas à une rencontre, il incombe à une autre équipe de faire la remontée de la feuille. De même, si le lieu de rencontre initial a changé, ce sera bien au club qui aurait dû recevoir de faire la remontée.

Comme pour les weekends de championnat, les feuilles de rencontre seront à remonter pour le dimanche soir, 21h au plus tard.

Pour rappel, les avant-tours et titres comptent pour les journées 20 et 21 du championnat. Donc attention aux brûlages. De plus, selon les règlements de la FFTT, les joueurs doivent avoir participé a minima à 2 rencontres du championnat seniors en phase 2 pour pouvoir participer aux titres ou aux avant-tours.



Critérium fédéral

Niveau départemental

Avec l'accord du responsable du Critérium Fédéral, des inscriptions supplémentaires peuvent s'effectuer. A compter de la 2^e journée, le joueur intégrera la division la plus basse.

Les joueurs doivent avoir une licence COMPETITION standard (avec certificat médical ou questionnaire de santé).

Absences

- Pour les joueurs absents excusés dont le justificatif aura été validé par la commission sportive (ex : voyage scolaire, blessure...), ils seront maintenus dans leur division et placés avant les joueurs montant de la division inférieure.
- Pour les joueurs absents dont le justificatif n'aura pas été validé par la commission sportive (ex : départ en WE...), ils descendront dans la division inférieure.

Aucun remboursement ne sera effectué après l'envoi de la 1^{ère} convocation.

Particularité tarifaire

Dès le 1^{er} tour pour les filles poussines, benjamines et minimes : ½ tarif
A compter du 3^e tour : ½ tarif quel que soit le sexe.

Découvrez la procédure d'inscription pour le criterium via ce lien : [TutoInscriptioCritérium](#)

**Date limite engagement
1^{ère} phase**

28 Septembre 2026



[Sommaire](#)

Trophée WackSport

- Les clubs se mettent en rapport pour convenir de l'heure de la rencontre.
- Mise à disposition des tables 30 minutes avant.
- Les clubs peuvent s'accorder sur une journée avant la date mise au calendrier. Pas d'obligation de prévenir le responsable.
- Equipe à 3 joueurs

3 tableaux

- Tableau A : Total des points des 3 joueurs < 4 500 points
- Tableau B : Total des points des 3 joueurs < 3 500 points
- Tableau C : Total des points des 3 joueurs < 2 500 points

Classements pris en compte au début de la saison uniquement avec possibilité de remplaçants.

Retrouvez toute la réglementation lié au tournoi WackSport via ce lien : [Règlement tournoi Wsport](#)

**Date limite engagement
1ère phase**

12 Octobre 2026



[Sommaire](#)

Rencontres loisirs

- Les clubs se mettent en rapport pour convenir de l'heure de la rencontre.
- Mise à disposition des tables 30 minutes avant.
- Les clubs peuvent s'accorder sur une journée avant la date mise au calendrier. Pas d'obligation de prévenir le responsable.
- Equipe à 3 joueurs

Rappel : Les perfs et contres des joueurs ne sont pas prises en compte.

**Date limite engagement
1ère phase**

12 Octobre 2026



Conditions pour faire un tournoi

- Possibilité de faire une demande de tournoi à tout moment de la saison auprès du responsable.
- Aucun tournoi ne doit être effectué sans autorisation

Extrait de la circulaire administrative de la Fédération Française de Tennis de Table

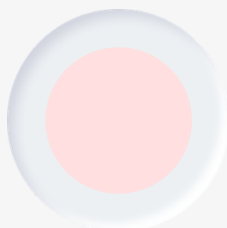
Pour les non-licenciés auxquels certaines compétitions sont ouvertes, obligation de présenter un certificat médical mentionnant l'absence de contre-indication à la pratique du tennis de table en compétition qui doit dater de moins d'un an.

Tournois



Pénalités Financières





Pénalité à l'équipe qui reçoit

Résultat non saisi via GIRPE ou non saisi sur Spid avant le dimanche 21h tous championnats jeune, féminin et masculin

5€



Pénalité à l'équipe qui concernée

Equipe incomplète (par joueur manquant) :

- Senior
- Jeune et féminine

8€

3€

Match perdu par forfait (1^{er} forfait) masculin PR-D1-D2-D3

- Prévenu
- Non prévenu

15€

30€

Match perdu par forfait (1^{er} forfait) masculin D4

- Prévenu
- Non prévenu

10€

20€

Forfait général en cours de saison (ou 2^e forfait)

Engagement acquis
par le comité

Match perdu par forfait en championnat jeune

- Prévenu
- Non prévenu

6.5€

10€

Feuilles de match de forfait non parvenues
(pénalité à l'équipe qui bénéficie du forfait)

2€

Match perdu par pénalité

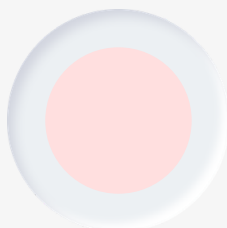
15€

Joueur non homologué (brûlage)

6.5€

Joueur non licencié

10€



Divers

Club évoluant en pré-régionale sans avoir une équipe jeune

80€

Club évoluant en pré-régionale n'ayant pas d'arbitre (minimum AR en activité) à l'exclusion des féminines

200€

Club évoluant en nationale n'ayant pas fourni d'arbitre (prix par arbitre)

25€

Forfait d'un joueur au Critérium fédéral (non prévenue 48 h à l'avance)

40€

Forfait d'un joueur au Challenge des classements

15€

Absence à l'Assemblée Générale du Comité

100€

Engagement des équipes réalisé en retard

100€

Réaffiliation effectuée après le 15 juillet

100€

Réaffiliation effectuée après le 31 août

300€



Informations Connexes



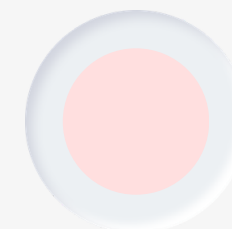


Arbitrage/Juge arbitrage

Les formations des arbitres et juge arbitres sont gérées par la Ligue. Merci de vous connecter régulièrement sur le lien ci-dessous qui est actualisé au fur et à mesure :

Formations

Un juge-arbitre doit être majeur, un arbitre peut être mineur.



Formations

La Ligue a créé un Institut Régional de Formation (IREF) reconnu par l'administration. Ceci permet une prise en charge par les OPCA. Il est désormais possible de faire valoir certaines formations au titre du DIF (droit individuel à la formation).

L'ensemble des formations est désormais porté par la Ligue, mais dans certains cas elles sont encore décentralisées sur le Comité.

Pour rappel, toutes les formations aux bénévoles sont prises en charge à 50% par le Conseil Départemental.

Formations



Notre Équipe

Branche Sportive



[Sommaire](#)



Pauline RADIGOIS

Vice-présidente
Responsable championnat sénior
et calendrier
p.radigois@cdtt44.fr



Loïc JOLIVET

Responsable championnat Jeunes
et trophée Wacksport
l.jolivet@cdtt44.fr



Mail de l'équipe

sportive@cdtt44.fr



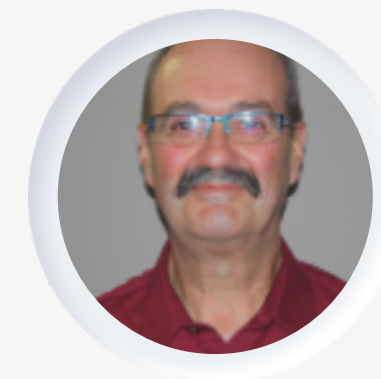
Christophe PASQUEREAU

Responsable championnat
vétérans et corpo
c.pasquereau@cdtt44.fr



Yann KOUADJO

Gestion SPID et comptabilité
y.kouadjo@cdtt44.fr



Jean Yves LEMAN

Responsable tournois
jy.leman@cdtt44.fr



Ddier BERTIN

Vice-président
Branche technique
d.bertin@cdtt44.fr

Liens Utiles



[Sommaire](#)

En cliquant sur un lien, retrouvez le documents vous donnants toutes informations utiles à votre besoin.

Règlementations

[CritériumFédéral](#)

[Wacksport](#)

[Règlements championnat jeunes](#)

[Procédure administrative](#)

Administratifs

[Calendrier saison 2025/2026](#)

[Cahier des charges de compétitions départementales dans sa salle de club](#)

[Cahier des charges de compétitions départementales à Mangin](#)

[Justificatifs JoueursCorpos](#)

[Demande de qualification corporative](#)

[Demande homologation de tournois](#)

[Formulaire entente de clubs](#)

[Les dispositions sur le certificat médical](#)

[Questionnaire de santé pour majeur](#)

[Questionnaire de santé pour mineur](#)

Liens Utiles



[Sommaire](#)

En cliquant sur un lien, retrouvez le documents vous donnants toutes informations utiles à votre besoin.

Tarifs

[Les tarifs 2026/2027](#)

Tutoriel

[Tuto GIRPE V2](#)

[Tuto SPID résultats](#)

[TutoInscriptioCritérium](#)

[Procédure des mutations](#)

[Procédure mutation sur Spid](#)

[Procédure demande transfert SPID](#)

[Renouvellement licences](#)

[Reaffiliation](#)

[Creer une licence](#)

[Creer une permission](#)

[Gestion responsable SPID](#)

Merci !